

aussi longtemps que la terre ne sera pas bien ressuyée et réchauffée (1) et que le danger des gelées tardives ne sera pas disparu.

Cette époque variera donc d'une localité à l'autre suivant que la saison printanière y sera plus ou moins avancée et selon le degré de rusticité des variétés de haricots utilisées. Ainsi, l'on sèmera plus de bonne heure à Montréal qu'à Québec. De même, les haricots à forme de rognon (Kidney) pourront-ils être plantés quelques jours plus tôt que les haricots ronds blancs communs (Pea beans).

D'après les résultats jusqu'ici obtenus dans les différentes régions de cette province, la période des semailles pour les haricots s'étend généralement du



FIG. 5.—Houe "Planet Jr" No 8, avec cultivateur.

25 mai au 5 juin. Vouloir semer plus tôt sous prétexte que les gelées ne sont plus à craindre et que le sol est en bonne condition, serait encourir le risque d'obtenir des plants rabougris, prédisposés à la rouille et à l'anthraxose, de rendement faible et de maturité inégale.

Choix des semences : variétés

Il existe d'innombrables variétés naines de haricots pour la production des grains secs. Comme cet accroissement considérable du nombre des variétés résulte des croisements faits en vue de les améliorer, il faut donc en conclure qu'elles ne sont pas toutes vigoureuses, rustiques et productives au même degré, qu'elles sont plus ou moins hâtives et sujettes aux maladies, qu'elles ne conviennent pas toutes également bien aux différents sols et climats et à la consommation.

Aussi le producteur averti fera-t-il son choix en conséquence. Il ne faudra cependant jamais tenter l'essai d'une variété nouvelle autrement que sur une petite parcelle d'expérimentation, à moins qu'il ne soit reconnu qu'elle convient parfaitement bien au district où il réside et à la nature du sol qu'il possède.

(1) Pour que le haricot germe bien et se développe vigoureusement, il faut que le degré de température du sol ne soit pas inférieur à 48 degrés Fahrenheit.

mûrs
pure

de le
en l'o

cultiv
pure

F
ment
vante

H

Ce
maturi

Quantit

Ce
posés a
plants e
En

(1) L
venance o
avant de l
dans du s
qui lèvero
du degré c

(2) T
en 4 group
port qui e
1. Le
2. Le
3. Le
4. Le